

## Calcul des déductions relatives aux SPEQ ou au RIC

Ce formulaire s'adresse à vous si vous désirez calculer pour 2009

- la partie inutilisée de la déduction, ainsi que la déduction pour l'année courante, relativement à un investissement que vous avez fait en 2004 dans une société de placement dans l'entreprise québécoise (SPEQ);
- la partie inutilisée des déductions, ainsi que la déduction pour l'année courante, relativement à un investissement que vous avez fait en 2004 ou après dans le Régime d'investissement coopératif (RIC).

### 1 Renseignements sur l'identité

Nom de famille	Prénom	Numéro d'assurance sociale
----------------	--------	----------------------------

### 2 Revenu total servant à calculer des déductions pour investissements stratégiques

Revenu net (ligne 275 de votre déclaration)			1
Déduction pour gains en capital (ligne 292 de votre déclaration)		2	
Montant de la ligne 148 de votre déclaration	+	3	
Additionnez les montants des lignes 2 et 3.	=	4	
Montant de la ligne 1 moins celui de la ligne 4		5	
<b>Revenu total servant à calculer des déductions pour investissements stratégiques</b>			<b>=</b>

### 3 Déduction relative aux SPEQ

**Partie inutilisée de la déduction au début de 2009** (voyez le formulaire TP-965.32 de 2008)

Partie relative à 2004 (ligne 16, colonne C)		11
--	--	----

**Déduction relative à un investissement dans une SPEQ pour 2009**

Montant de la ligne 5 _____ x 30 %	▶		12
------------------------------------	---	--	----

**Le montant le moins élevé des lignes 11 et 12 correspond à la déduction relative à un investissement dans une SPEQ à laquelle vous avez droit en 2009.**

Inscrivez le moins élevé des montants des lignes 11 et 12. Reportez ensuite le montant de la ligne 13 à la ligne 287 de votre déclaration.		13
---	--	----

## 4 Déductions relatives au RIC

### Partie inutilisée des déductions au début de 2009

**Important :** Cette information figure sur le formulaire TP-965.32 de 2008.

Partie relative à 2004 (ligne 31, colonne C)			20
Partie relative à 2005 (ligne 32, colonne C)	+		21
Partie relative à 2006 (ligne 33, colonne C)	+		22
Partie relative à 2007 (ligne 34, colonne C)	+		23
Partie relative à 2008 (ligne 35, colonne C)	+		24
Additionnez les montants des lignes 20 à 24.			
<b>Partie inutilisée des déductions au début de 2009</b> =			▶ 25

Montant donnant droit à une déduction, inscrit à la case G de vos relevés 7 de 2009	+		26
Additionnez les montants des lignes 25 et 26.			= 27

Montant de la ligne 5 \_\_\_\_\_ x 30 % ▶ 28

**Le montant le moins élevé des lignes 27 et 28 correspond à la déduction relative à un investissement dans le RIC à laquelle vous avez droit en 2009.**

Inscrivez une partie ou la totalité de la déduction à laquelle vous avez droit en 2009.  
Reportez ensuite le montant de la ligne 29 à la ligne 287 de votre déclaration.

**Déduction relative à un investissement dans le RIC utilisée en 2009** 29

### Partie inutilisée des déductions, reportée à l'année 2010

	A	B	C
	Montant des lignes 20 à 24 et 26	Montant ou partie du montant de la col. A, déduit en 2009	Partie inutilisée des déductions, reportée à l'année 2010 (col. A moins col. B)
Partie relative à 2004*	(20)		30
Partie relative à 2005	(21)	=	31
Partie relative à 2006	(22)	=	32
Partie relative à 2007	(23)	=	33
Partie relative à 2008	(24)	=	34
Partie relative à 2009	(26)	=	35
<b>Total</b> =			

Le total de la colonne B doit égaier le montant de la ligne 29.

\* Vous pouvez reporter uniquement aux cinq années suivantes la partie inutilisée de la déduction à laquelle vous avez droit relativement à un investissement dans une année donnée. Par conséquent, vous ne pouvez pas reporter à l'année 2010 la partie inutilisée de la déduction relative à 2004.